

Pépiniériste de cannes

Une activité de complément au service des planteurs

C'est en général au rythme d'une année sur deux que Philippe Robert consacre une partie de son exploitation à son métier de pépiniériste de cannes. L'objectif de cette activité consiste à fournir des boutures saines et de qualité aux producteurs les plus proches.



Philippe Robert réserve un hectare à la production de boutures

Cette année, Philippe Robert a décidé de réserver un hectare sur les cinq qu'il exploite à Deux-Rives, Sainte-Suzanne, à la production de boutures. Ce qui n'était pas le cas l'année dernière, «question de temps et d'opportunité», estime-t-il. Après son installation en 1992 sur les surfaces agricoles héritées de son père, le planteur a démarré son activité de pépiniériste en 1995, en cultivant la variété R579. «En fait, je me suis lancé dans cette voie parce que j'avais fait mes plantations en retard ; elles auraient été trop jeunes pour le traitement en usine et auraient séché et pourri sur place si j'avais attendu la campagne suivante.»

Référencé par le CTICS comme pépiniériste

Celui qui souhaite mettre en pépinière une de ses parcelles doit se rapprocher d'une des cellules planteurs du CTICS, car c'est le Centre Technique qui anime le réseau de vente de boutures. Le système de la mise en relation des pépiniéristes

avec les demandeurs permet, en effet, de garantir la qualité des boutures, saines et non infestées de borers. C'est après une visite de terrain, que l'agent du Centre Technique référence le pépiniériste dans sa base de données. Il établit ainsi un pool de fournisseurs potentiels et essaie de répondre à la demande, en fonction des stocks disponibles. Cette transaction permet au pépiniériste de bénéficier de l'aide économique et de l'aide à la production.

Planteur avant tout

«L'acquéreur vient directement chez moi pour établir une estimation sur la base d'une griffe de 500 kg», explique Philippe Robert, sachant que le rendement de sa parcelle pépinière s'élève à 100t/ha, tout comme le reste de ses surfaces cultivées. Il arrive que certaines années, la production de la pépinière soit supérieure aux besoins en boutures. Le surplus est dans ce cas envoyé à l'usine pour être transformé en sucre. Mais comme le rappelle le planteur, la pépinière ne repré-

sente pas un complément de revenus puisque le prix de la tonne de cannes pour les boutures est de 39,64 euros/tonne. Mais elle présente l'avantage certain d'écouler une canne trop jeune pour le sucre, l'âge idéal des boutures ne devant pas excéder 10 mois.

Partisan des bonnes pratiques agricoles

Le planteur de Sainte-Suzanne a suivi les préconisations issues des analyses de sols, qu'il applique pour toute son exploitation avant la mise en culture des parcelles. Ayant au préalable suivi une formation sur l'usage des herbicides à la Chambre d'Agriculture en 1994, il estime faire ce qu'il faut pour l'entretien de ses parcelles et de ses plantations. «J'applique deux types d'herbicides de pré-levée, le Trophée et le Karmex, juste après les plantations. Je fais ensuite un apport d'engrais fractionné ; sur la préconisation de 1 tonne de N,P,K par hectare, j'épands 500 kg à la levée de la canne et 500 kg un mois et demi plus tard». Une pratique qui pourrait expliquer la bonne richesse de sa production, allant jusqu'à 14 .

Cellules planteurs CTICS

- **Beaufonds** : Olivier Payet
0262 50 16 72
- **Bois-Rouge** : Jean-René Dijoux
0262 46 91 31
- **Tamarins** : Emmanuelle Beauval
0262 55 92 04
- **Le Gol** : Jean-Noël Adras
0262 26 89 76
- **Les Casernes** : Dominique Hoarau
0262 35 21 96
- **Grand-Bois** : Huguette Tantale
0262 31 25 42